

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1101**

### Intitulé

BTS : Brevet de technicien supérieur Systèmes constructifs bois et habitat

Nouvel intitulé : Systèmes constructifs bois et habitat

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CPC n° 10	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

234 Travail du bois et de l'ameublement

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme occupe, le plus souvent, un poste de responsable de chantier. Il exerce ses activités dans les entreprises qui fabriquent et installent les produits ou ouvrages en bois utilisés dans le secteur du bâtiment (charpente, ossatures, portes, fenêtres, escaliers, parquets, agencements...). C'est un collaborateur essentiel du chef d'entreprise plus particulièrement chargé des opérations de conception et d'organisation. A ce titre ces activités le conduisent à diriger ou à réaliser les opérations de conception des produits, d'organisation et de gestion de la fabrication et d'organisation et de suivi de la mise en œuvre sur le chantier. Dans le cadre de ces différentes tâches qui l'amènent à être en relation avec tous les partenaires de l'entreprise il doit faire preuve d'initiative et de décision.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises du secteur du bâtiment (menuiserie, charpente, construction bois, agencement) menant des activités de fabrication et/ou de pose.

Conducteur de travaux, responsable de fabrication, technicien d'étude

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

F1201 : Conduite de travaux du BTP

F1106 : Ingénierie et études du BTP

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

- Français - Langue vivante
- Mathématiques et sciences physiques
- Étude d'un ensemble
- Étude de fabrication ou de mise en œuvre
- Épreuve professionnelle de synthèse

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**Base légale****Référence du décret général :**

Décret n° 95-665 du 9 mai 1995 portant règlement général du brevet de technicien supérieur

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté ministériel du 26 novembre 1990 portant création du brevet de technicien supérieur Systèmes constructifs bois et habitat.

Arrêté ministériel du 10 février 2014 portant abrogation du brevet de technicien supérieur Systèmes constructifs bois et habitat.

Dernière session d'examen : 2015

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Base Replet Cereq

<http://www.cereq.fr>

**Autres sources d'information :**

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

<http://www.legifrance.gouv.fr>

**Lieu(x) de certification :****Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**

**Certification suivante :** Systèmes constructifs bois et habitat